

Questions orales

devons nous féliciter d'en être arrivés finalement à l'adoption du projet de loi en question.

La réglementation va être déposée aussitôt que faire se peut dans la nouvelle année. Et il est bien sûr, madame la Présidente, comme toute loi, et particulièrement celle-ci, qu'il y aura certainement place à amélioration. Le gouvernement surveillera cela de très près, particulièrement ma collègue, la ministre de la Justice. Et lorsqu'il y aura lieu d'apporter des amendements appropriés, ce sera fait, madame la Présidente.

* * *

LE CHÔMAGE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Selon Statistique Canada, le taux de chômage au Québec est près de 12 p. 100, et il y a 13 000 travailleurs de plus qui sont sans emploi au mois de novembre, comparativement au mois d'octobre. Sur ces 13 000 emplois perdus, 12 000 étaient occupés par des femmes. Comment le gouvernement entend-il renverser cette tendance qui est désastreuse pour le Québec et pour le Canada?

[Traduction]

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)): Madame la Présidente, si on examine les chiffres, le député a raison. Par contre, la plupart des emplois qui ont été perdus sont des emplois à temps partiel, et non à temps plein.

Ce que nous faisons non seulement au Québec, mais dans tout le pays, c'est consacrer beaucoup d'argent à la formation et au recyclage des prestataires de l'assurance-chômage—sans travail parce que leur emploi est devenu inutile—pour leur apprendre les choses qu'ils auront besoin de savoir dans les années à venir s'ils veulent soutenir la concurrence qui se fera de plus en plus acharnée dans notre pays.

C'est l'orientation que nous nous sommes donné. Nous y consacrons quelque six milliards de dollars, ce qui est un montant énorme, et ce sont les femmes qui vont en profiter le plus.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, de toutes les grandes villes canadiennes, Montréal affiche le plus haut taux de chômage, tout près de 12 p. 100. Pourquoi le gouvernement ne réalise-t-il pas que

ses politiques n'aident pas la région de Montréal? Et quand va-t-il faire quelque chose pour sortir Montréal de ce marasme économique?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Madame la Présidente, le député de Saint-Léonard est sûrement au courant, ou devrait l'être à tout le moins, des efforts que ce gouvernement a faits au cours des dernières années pour créer dans la région de Montréal des emplois de l'avenir, des emplois de haute technologie, dans l'aéronautique et les produits pharmaceutiques, et qui sont le résultat de lois adoptées et d'actions prises par ce gouvernement.

En ce qui concerne particulièrement la situation des chômeurs dans Montréal en général et dans l'est de Montréal en particulier, je pense que les programmes que nous avons créés à travers la modification de la Loi sur l'assurance-chômage qui nous permettent de consacrer beaucoup de dollars à la formation professionnelle, en coopération avec le gouvernement du Québec, sont des mesures concrètes qui ont été prises pour corriger la situation.

* * *

[Traduction]

LA CAMPAGNE DU RUBAN BLANC

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Madame la Présidente, hier, j'ai écrit une lettre à la ministre responsable de la situation de la femme pour l'exhorter à exercer ses pouvoirs, en sa qualité de ministre associée de la Défense nationale, son autre fonction, afin d'autoriser les militaires à porter un ruban blanc cette semaine, tout comme ils sont autorisés à porter un chardon à la Saint-André, un trèfle à la Saint-Patrick, un poireau à la Saint-David et un coquelicot le jour du Souvenir.

Est-ce que la ministre est intervenue dans cette affaire et, dans la négative, quels sont ses motifs?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, j'ai trouvé la lettre de ma collègue ce matin, à mon retour à Ottawa. Si elle avait pu m'en parler un peu à l'avance, nous aurions peut-être eu plus de temps pour en discuter.

Ce que je peux dire à ma collègue pour le moment, c'est qu'il y a évidemment des règles régissant le port de l'uniforme. Quand des changements se révèlent nécessaires, c'est le Conseil des Forces armées qui décide.